



Bulletin municipal

STEINBRUNN - LE - HAUT

OBERSTEIBRUNN

JANVIER 2026 - N°27



SOMMAIRE



- Mot du Maire : Page 3 - 4
- Finances et Budget 2025 : Page 5
- Les Travaux en 2025 : Page 6
- État Civil 2025 (Naissances, Mariages, Décès, Nouveaux arrivants) : Page 7 - 8
- **VIE AU VILLAGE :**
 - 1 Bébé 1 Arbre : Page 9
 - Sentier de Mémoire : Page 10
 - Journée citoyenne : Page 11 - 12
 - Journée des Seniors : Page 13
 - Maisons Fleuries : Page 14
 - Jeunes travailleurs / Guinguette : Page 15
 - Commémoration (Italiens et Roumains) : Page 16
- **VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE :**
 - École Élémentaire "De la Fontaine" : Page 17
 - École Maternelle "Les Lutins du Manoir" : Page 18
 - Périscolaire "La Cabane des Farfadets" : Page 19 - 20
- **ASSOCIATIONS :**
 - APE des Lutins : Page 21 - 22
 - Chorale Sainte Cécile : Page 23
 - Donneurs de Sang / Conseil de Fabrique : Page 24
 - MJC (Activités et Événements) : Page 25 - 26
 - Pépins & Noyaux : Page 27
 - Amicale des Sapeurs-Pompiers : Page 28 - 29
- **INTERCOMMUNALITÉ & INFORMATIONS :**
 - Le SIVOSC fête ses 50 ans : Page 30
 - Restez informé (Application IntraMuros) : Page 31
- **PORTRAITS :**
 - Florian Bissler (Lutte) : Page 32
 - Jennifer Lindini (Photographe) : Page 33
- **INFOS PRATIQUES ET DIVERS :**
 - Brigade Verte (Réglementation feux) : Page 34
 - Élections Municipales 2026 : Page 35
 - La Ran'Donner (Solidarité Don d'organes) : Page 36
 - Vieilles Photos Retrouvées : Page 37
 - Renseignements Utiles (Numéros, Adresses) : Page 38
 - À Lire et à Relire (Règles de bon voisinage) : Page 39
 - Dates à Retenir en 2026 : Page 40

MOT DU MAIRE



CHÈRES STEINBRUNNOISES, CHERS STEINBRUNNOIS,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à travers ces quelques lignes. Notre commune est avant tout un lieu de vie, de solidarité et de projets partagés, façonnée chaque jour par l'engagement de ses habitants, de ses associations et de ses acteurs locaux. L'équipe municipale et moi-même œuvrons avec détermination pour améliorer votre cadre de vie, accompagner les initiatives locales et préparer l'avenir de notre territoire. Les défis sont nombreux, mais nous les relevons avec responsabilité.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'impliquent au quotidien pour faire vivre notre commune. Ensemble, dans le respect et la concertation, nous continuerons à construire un village dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.

Débuté fin 2024, le chantier de l'extension du réseau de chauffage vers l'église est terminé. Ce projet structurant permet désormais de chauffer ce bâtiment. Cette extension contribue à une meilleure maîtrise des consommations énergétiques et à la réduction de l'empreinte environnementale. Elle s'inscrit pleinement dans la politique communale en faveur de la transition énergétique et du développement durable. Des subventions à hauteur de 80 % ont rendu ces travaux plus faciles à réaliser.

Le conseil municipal a procédé à l'acquisition de parcelles de forêt. Cette démarche vise à sécuriser l'approvisionnement local en bois-énergie et à renforcer l'autonomie énergétique du territoire. Elle s'inscrit dans une logique de circuit court et de respect de l'environnement.

Toujours dans un esprit novateur, le désherbage électrique des rues permet de mettre en œuvre une méthode alternative respectueuse de l'environnement. Cette technique permet de limiter la prolifération des herbes indésirables sans recours aux produits phytosanitaires. Le désherbage électrique agit directement sur les racines des végétaux, assurant une efficacité durable. Cette intervention contribue également à l'amélioration du cadre de vie et à la propreté des espaces publics. Je veux rappeler que chaque citoyen a l'obligation d'entretien de son trottoir. La municipalité vous remercie d'effectuer régulièrement le nettoyage, balayage de votre trottoir. L'entretien doit se faire en été comme en hiver.

Un appartement communal, suite au départ du locataire, a été entièrement rénové. Avec des demandes croissantes pour le périscolaire, cet appartement est devenu un espace dédié aux enfants qui permet d'améliorer leurs conditions d'accueil. Grâce à ces nouveaux locaux, fonctionnels et adaptés aux besoins des plus jeunes, la capacité d'accueil du service périscolaire a pu être augmentée, en passant de 24 à 34. Cet aménagement s'inscrit dans la volonté municipale de soutenir les familles, de favoriser l'équilibre entre vie scolaire et vie professionnelle, et d'offrir un service de qualité aux enfants de la commune.

Le Sentier de la Mémoire s'inscrit dans une démarche de devoir de mémoire, pour rappeler que durant la Première Guerre mondiale, de nombreux soldats roumains et italiens sont décédés à Steinbrunn-le-Haut. Il est accessible à tous et constitue un espace de rencontre entre histoire et nature. Le balisage réalisé par le Club vosgien de Mulhouse, à la fois discret et lisible, permet aux promeneurs de suivre un itinéraire clairement identifié, ponctué de panneaux explicatifs. Nous remercions l'ensemble des partenaires et des bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

MOT DU MAIRE

Lors de la journée citoyenne, des travaux de rénovation de la station de pompage ont débuté. Une nouvelle peinture. Ces travaux de peinture ont été terminés durant l'été grâce aux jeunes. Les carreaux en verre fortement dégradés ont été changés par M. Jacques Pruvot. Bien entendu, ce ne sont pas les seuls travaux réalisés. De nombreux chantiers sont à chaque fois mis en œuvre. Ils permettent d'améliorer, d'embellir le quotidien de chacun. Merci aux nombreux participants, qui lors de cette journée viennent s'investir au profit de tous.

Nous venons de procéder à l'acquisition d'une propriété située à proximité immédiate du domaine communal. Cette opération s'inscrit dans une démarche de maîtrise foncière et de cohérence dans l'aménagement et la gestion du patrimoine communal. L'intégration de ce bien au domaine communal permettra de préserver l'unité du site et d'anticiper de futurs projets d'intérêt général.

Comme chaque année, la plantation des arbres dans le cadre de l'opération «1 bébé / 1 arbre» nous a permis de planter 5 nouveaux arbres, dans le verger communal «à la croisée des chemins». Une belle opération appréciée des parents. Les enfants pourront suivre le développement des arbres, ils grandiront ensemble.

N'oublions pas notre agglomération. De nombreuses réunions s'échelonnent durant l'année. Je tiens à saluer les conseillers qui participent aux différentes commissions. Ainsi, nous sommes acteurs de notre agglomération. De nombreux projets sont réalisés comme vous avez pu le découvrir dans « Mieux ensemble ». L'Agglomération contribue activement au développement du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ce partenariat étroit permet de mener à bien des actions structurantes, tout en s'inscrivant dans une vision partagée de l'avenir. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette collaboration constructive et remercier l'ensemble des élus et des services de l'Agglomération pour leur engagement et leur disponibilité.

Nous vous rappelons que les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Une page complète dans ce bulletin vous expliquera les changements au niveau des scrutins pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Pour finir mes propos, je remercie mon équipe municipale pour le travail effectué durant toute l'année. Un grand merci aux bénévoles qui soutiennent notre agent lorsque les travaux demandent plus que deux bras. Merci également aux nouveaux habitants d'avoir choisi le plus beau village de France pour s'y installer et y vivre. Soyez les bienvenus.

Merci également à nos agents, qui tout au long de l'année sont présents pour répondre à vos questions, vos attentes, vous aider dans certaines démarches administratives et rendre notre village accueillant.

Je vous adresse, avec l'ensemble du Conseil municipal et des agents, les meilleurs vœux pour l'année 2026. Que cette nouvelle année soit porteuse de santé, de sérénité et de réussite pour vous et vos proches. Très belle et heureuse année 2026 à toutes et à tous.

D'r Maire un d'r Gemeineràt winscht Ejch àlle
e guets, gsunds un glückliches Nàjoohr 2026.

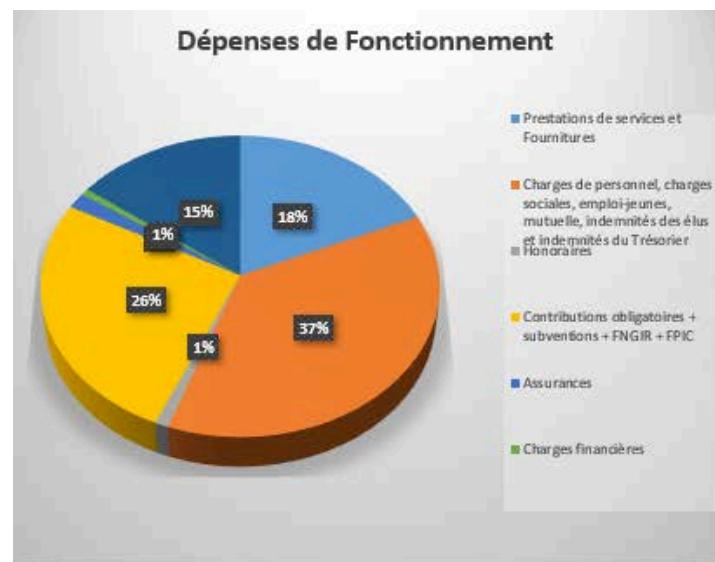
Votre Maire, Vincent Strich

FINANCES ET BUDGET 2025

SITUATION FINANCIÈRE : (À LA DATE DU 15 DÉCEMBRE 2025)

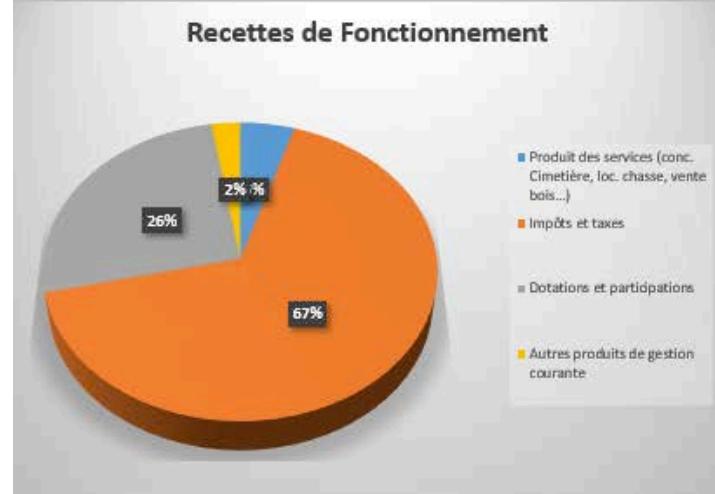
DEPENSES de FONCTIONNEMENT

- Prestations de services et Fournitures : 87 324,96
 - Charges de personnel, emplois jeunes et indemnités des élus, Indemnités du Trésorier et mutuelle : 175 739,60
 - Honoraires : 4 860,69
 - Contributions obligatoires + subventions + FNGIR + FPIC : 124 715,54
 - Assurances : 7 790,82
 - Charges financières : 3 455,03
 - Périscolaire et extrascolaire : 70 104,37
- TOTAL : 473 991,01**



RECETTES de FONCTIONNEMENT

- Produit des services (conc. Cimetière, loc. chasse, vente bois...) : 25 887,83
 - Impôts et taxes : 356 289,62
 - Dotations et participations : 139 461,48
 - Autres produits de gestion courante : 13 586,24
- TOTAL : 535 225,17**



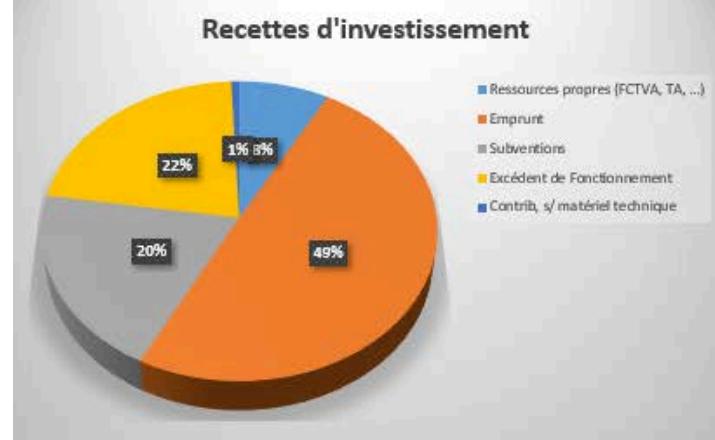
DEPENSES d'INVESTISSEMENT

- Travaux de voirie : 67 242,60
 - Acquisitions terrains + études : 14 510,92
 - Remboursements prêts : 21 800,91
 - Bâtiments : 554 287,62
 - Matériel équipement/bureautique : 3 679,88
 - Equipement technique : 12 299,18
 - Equipement voirie : 6 822,21
- TOTAL : 680 643,32**



RECETTES d'INVESTISSEMENT

- Ressources propres (FCTVA, TA, ...) : 52 961,36
 - Emprunt : 328 302,10
 - Subventions : 130 525,47
 - Excédent de Fonctionnement : 144 561,58
 - Contrib. s/matériel technique : 4 750,00
- TOTAL : 661 100,51**



LES TRAVAUX EN 2025



- Extension chauffage vers l'église,
- Aménagement de l'appartement communal pour installation du périscolaire,
- Rue du Winzerhaus, pose de buses/aménagement
- Balisage pour le sentier de Mémoire
- Appartement communal - périscolaire
- Acquisition de parcelles boisées,
- Mise en peinture et réparation des fenêtres de l'ancienne station de pompage
- Mise en macadam de la place d'accès à la déchetterie verte
- Désherbage électrique,
- Réfections de chemins + création accès en partie basse de la parcelle 9,
- Acquisition de la propriété dite « Bohrer ».



ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES



LE 11/02/2025
LÉNA GIRARDIN



LE 13/10/2025
LÉONARD LERDUNG



LE 31/10/2025
YASMINE BENALLEL



LE 29/06/2025
VALENTINA HUBSCHWERLIN

MARIAGES ET NOCES

31.05 – Mme Sabrina BASSO & M. Benjamin PAGANO



27.09. – Charlotte WILSER & Nicolas RISS



21.06 – Cindy GUTHMANN & Sébastien GROSCHAENY



28.06 – Aurore GEORG & Julien FALCH



ÉTAT CIVIL 2025

NOUVEAUX ARRIVANTS

- Famille BENALLEL-WEHRELEN Akim
- Mme BIANCHI Régine
- Mme BOADO FREIRE Carmen
- M. BRIÈRE Maxime & Mme HELGEN Mélissa
- Famille COUTY-GUIDO-BRENDLÉ Christian
- Famille DUMOULIN-MINGUET Brice
- Famille FREY-LANNIC Alex
- Famille GROSHAENNY-GUTHMANN Sébastien
- Famille LACHAUX Romain
- Mme & M. MERCKLEN Thierry
- Mme & M. MEZIANE Amrouche
- Famille RAPP Thierry
- M. RELIN Baptiste
- Famille STEUX Dylan



GRANDS ÂGES

- 97 ans
- le 17/01/2025 - Mme Germaine KOHLER
- le 17/03/2025 - Mme Charlotte KIECHLER
- 93 ans
- le 10/06/2025 - Mme Alice ERHARD
- 92 ans
- le 28/07/2025 - Mme Odile BROEGLIN
- le 18/10/2025 - Mme Jacqueline DIRRIG
- 91 ans
- le 20/11/2025 - M. Maurice STIEFFATER
- le 31/12/2025 - Mme Jeanne GERGES
- 85 ans
- le 15/03/2025 - Mme Cécile RIETHMULLER
- le 29/04/2025 - M. Louis ENDERLIN
- le 05/11/2025 - Mme Marie-Antoinette BURR
- 80 ans
- le 28/05/2025 - M. Georges MARTIN
- le 08/10/2025 - Mme Yvonne HARTMANN

DOYENNE ET DOYEN

Notre doyenne :
Mme Germaine KOHLER qui a eu 97 ans le 17/01/2025

Notre doyen :
M. Maurice STIEFFATER qui a eu 91 ans le 20/11/2025





5 NOUVELLES RACINES À STEINBRUNN-LE-HAUT

Fidèle à la tradition, la commune a renouvelé l'opération « Un bébé, un arbre » lors d'une matinée de plantation placée sous le signe de la vie et de la nature. Cette année, ce sont 5 nouveaux bébés qui ont été mis à l'honneur. Ce geste symbolique permet d'ancrer l'enfant dans son village : il pourra voir son arbre grandir et s'épanouir en même temps que lui. Nous tenons à remercier chaleureusement les familles qui nous ont suivis dans cette belle démarche environnementale. Un grand merci s'adresse également aux membres de l'association Pépins et Noyaux, toujours fidèles au poste, qui prendront soin de ces jeunes plantations pour les années à venir.

Bienvenue et félicitations aux heureux parents 9



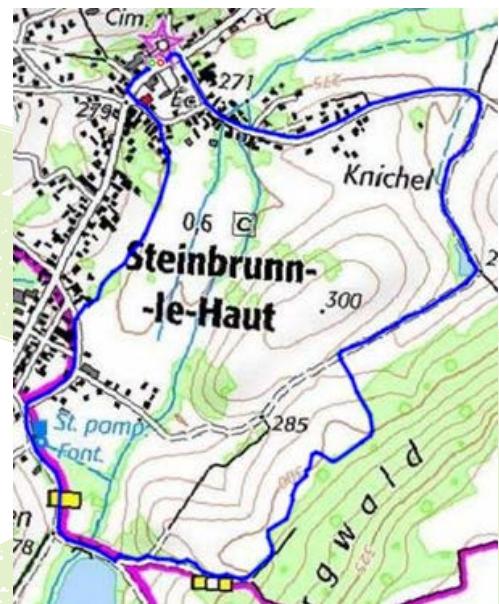
INAUGURATION DU SENTIER DE LA MÉMOIRE : UN HOMMAGE TRICOLORE ET HISTORIQUE



Le samedi 13 septembre, un moment solennel a marqué la vie de notre village avec la coupure symbolique de trois rubans aux couleurs de la France, de la Roumanie et de l'Italie. Cette inauguration est l'aboutissement d'un projet né en 2020, suite à l'émotion du consul général d'Italie, Emilio Lolli, lors des commémorations dédiées aux 120 soldats décédés sur notre sol. En accord avec le consul général de Roumanie, Remus Marasescu, il fut décidé de nommer cet itinéraire « Sentier de la mémoire ».

Ce parcours de 3,8 km revêt une double dimension historique. Il permet d'honorer ces prisonniers de guerre sortis de l'anonymat grâce aux recherches de l'historien Christophe Woehrlé, mais il emprunte aussi les anciens « Totenweg ». Ces sentiers étaient jadis utilisés au Moyen-Âge par les malades et pestiférés, auxquels l'entrée dans les villages était interdite.

La concrétisation de ce cheminement est le fruit d'un travail de longue haleine lancé dès 2022 par l'agent communal Jean-Christophe Mengis, épaulé par les jeunes en emplois d'été, des bénévoles et le Conseil municipal. Pour assurer la pérennité du sentier, une convention de balisage et d'entretien a été signée ce samedi avec le Club Vosgien de Mulhouse, qui l'intégrera désormais à ses cartes de circuits.



Une ambiance radieuse et une énergie communicative régnait sur la commune lors de cette nouvelle édition de la Journée Citoyenne. Dès 8 heures du matin, ce sont près de 80 bénévoles, toutes générations confondues, qui ont répondu présent, armés de leurs outils et de leur motivation pour embellir notre cadre de vie commun.

La matinée a été rythmée par un travail d'équipe efficace et joyeux. Après un démarrage dynamique, une pause bien méritée autour de 10 heures a permis aux travailleurs de reprendre des forces autour d'un café et de croissants, l'occasion d'échanger quelques rires avant de retourner aux différents ateliers.

L'effervescence était visible aux quatre coins du village grâce à la variété des chantiers entrepris. Les peintres d'un jour ont redonné un coup de jeune à la façade de la station de pompage, désormais impeccable. Les mains vertes se sont, quant à elles, activées au désherbage et au fleurissement, parant nos rues de nouvelles couleurs. Une attention particulière a été portée à la jeunesse avec l'aménagement de l'espace extérieur du périscolaire, sans oublier le nettoyage général des abords qui rend notre village plus accueillant que jamais.

Après l'effort, le réconfort fut naturellement au rendez-vous ! Sur les coups de 13h, les outils ont été posés pour laisser place à un grand barbecue convivial. Ce repas partagé sous le soleil a permis de prolonger les discussions et de célébrer cet esprit villageois qui nous est si cher.

La municipalité adresse un immense merci à chacun des participants pour cette mobilisation exemplaire. Comme en témoignent les grands sourires sur la photo de groupe, cette journée fut une réussite humaine et concrète.

*UN FORMIDABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ
À STEINBRUNN-LE-HAUT*

Rendez-vous est déjà pris : à l'année prochaine !







SUCCÈS POUR LE REPAS DANSANT DES SENIORS

Le dimanche 7 décembre 2025, la salle du Manoir a vibré au rythme du traditionnel repas des aînés. Accueillis par le Maire, une cinquantaine de participants a partagé un moment de grande convivialité.

Les élus ont assuré le service d'un menu festif concocté par le traiteur Kessler (foie gras, bœuf braisé, bûche pralinée), avant que l'animation musicale de « Venus Live&Mix » n'entraîne les convives sur la piste de danse.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles et prestataires qui ont œuvré à la réussite de cette journée dédiée au lien social. Rendez-vous est déjà pris pour le premier dimanche de décembre 2026 !



Le 19 juillet 2025, la commission « embellissement du village » accompagnée des membres du jury ont parcouru les rues du village afin de noter les efforts fournis par les habitants de notre commune qui se démarquent par le fleurissement et l'entretien de leurs propriétés. Bravo et merci à tous !

PRIX et VALEUR	MAISONS AVEC JARDIN	MAISONS ESPACE LIMITE
1^{er} PRIX : 75 €	Mme Fabienne STUTZ	Mme & M. Maurice TRITTER
2^{ème} PRIX : 45 €	Mme & M. Alain SAUBOIS	Mme WOLF & M. BAUER Pascal
3^{ème} PRIX : 30 €	MM. J-Luc WINTERMANTEL & Serge BISSEL	Mme & M. Etienne MEYER
4^{ème} PRIX : 25 €	Mme Christiane CHIANDET	Mme Florence HIGELIN & M. René BRISINGER
5^{ème} PRIX : 15 €	Mme Stéphanie MISSLAND & M. Didier STIRN	M. Henri DENTZ
ENCOURAGEMENTS	Mme & M. Maurice HELGEN Mme & M. Louis ENDERLIN Mme & M. Jean-Marc FRIGART	Mme & M. Renzo CODIROSSO Mme Alice ERHARD Mme & M. Jean-Marc SENG



LES JEUNES TRAVAILLEURS DE L'ÉTÉ

Des jeunes engagés pour notre commune

Cet été, Isoline, Antoine, Diego et Noah ont rejoint les équipes municipales pour des missions saisonnières d'entretien et d'embellissement. Encadrés par l'agent technique, ils ont réalisé divers travaux essentiels : désherbage manuel, nettoyage de la voirie, arrosage, peinture, et aide à l'installation du périscolaire. Isoline a également pu découvrir le fonctionnement du service administratif.

Au-delà de l'aspect technique, cette première expérience professionnelle leur a permis d'acquérir des compétences précieuses (respect des consignes, sécurité, travail d'équipe) tout en finançant leurs projets personnels. La municipalité tient à féliciter ces jeunes pour leur sérieux et leur dynamisme, qui ont contribué à maintenir un cadre de vie agréable pour tous durant la période estivale.



LA GUINGUETTE DU VENDREDI



RETOUR SUR LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ : LA GUINGUETTE A FAIT VIBRER LE VILLAGE

Durant l'été écoulé, l'arrière de la mairie s'est transformé chaque vendredi soir, de 17h à 22h, en un véritable lieu de vie et de rencontre. Grâce à l'installation de « La Guinguette Mobile », les habitants ont pu profiter d'une ambiance festive et chaleureuse au cœur du village. Dans un cadre champêtre aménagé avec tables, parasols et jeux, ces soirées ont été l'occasion idéale de se retrouver entre voisins pour partager un verre ou un repas. La municipalité remercie chaleureusement Vincent Porro et son équipe pour cette belle initiative qui a offert aux Steinbrunnois de précieux moments de convivialité tout au long de la saison estivale.

COMMÉMORATION DES ITALIENS ET DES ROUMAINS

UNE CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA MÉMOIRE ET DE L'AMITIÉ
ENTRE LA FRANCE, L'ITALIE ET LA ROUMANIE



Une cérémonie de commémoration placée sous le signe de la mémoire et de l'amitié entre la France, l'Italie et la Roumanie. Le dimanche 19 octobre 2025, notre cérémonie de commémoration unissant la France, l'Italie et la Roumanie s'est tenue dans un esprit de recueillement, de respect et de fraternité, rappelant l'importance du devoir de mémoire et des liens historiques qui unissent ces trois nations européennes.



Organisé en présence des autorités civiles et militaires, des représentants diplomatiques, des associations d'anciens combattants ainsi que de quelques citoyens, cet événement a rendu hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, la paix et les valeurs communes de l'Europe. Par leur engagement et leur courage, ces hommes ont marqué l'histoire de leurs pays et contribué à forger un destin partagé.



La cérémonie a été rythmée par des temps forts empreints d'émotion : dépôts de gerbes, minute de silence, interprétation des hymnes nationaux et lectures de textes commémoratifs. Chaque geste, chaque parole a rappelé la gravité du moment et la nécessité de transmettre cette mémoire aux générations futures.



Les prises de parole officielles ont souligné la profondeur des relations historiques entre la France, l'Italie et la Roumanie, notamment à travers les épreuves communes traversées lors de la Grande Guerre. Elles ont également mis en lumière la solidarité entre les peuples, la coopération internationale et l'importance de préserver la paix dans un contexte mondial encore marqué par des tensions.



Au-delà du souvenir, cette cérémonie a porté un message résolument tourné vers l'avenir. Elle a rappelé que la mémoire n'est pas seulement un hommage au passé, mais aussi un engagement pour le présent et l'avenir : celui de défendre les valeurs de liberté, de démocratie et de respect mutuel qui fondent l'unité européenne.



Cette année encore, les élèves de l'école élémentaire ont vécu de nombreuses expériences éducatives et culturelles qui ont rythmé leur scolarité et enrichi leurs apprentissages.

LES CP À L'OPÉRA : LES TROIS BRIGANDS

Les élèves de CP ont eu la chance d'assister au spectacle Les Trois Brigands de l'Opéra national du Rhin, au Théâtre de la Sinne. Cette sortie a suivi le travail réalisé en classe autour des albums de Tomi Ungerer, célèbre auteur et illustrateur alsacien. Les Trois Brigands, Rufus, Orlando et Émile ont particulièrement captivé les enfants. La découverte de l'opéra, de ses décors, de ses voix et de l'émotion du spectacle vivant a donné vie à leurs lectures. Ils sont revenus enthousiasmés par cette adaptation musicale.

Prévention des déchets : mangez malin, gaspillez moins !

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 ont bénéficié d'une intervention de sensibilisation autour du gaspillage alimentaire. À travers des jeux, des échanges et des mises en situation, les élèves ont appris comment mieux consommer, réduire les déchets et adopter des gestes simples pour préserver l'environnement. Une action citoyenne qui a suscité beaucoup d'intérêt et de participation.

CLASSE DE DÉCOUVERTE AU CENTRE LA ROCHE À STOSSIWHR

L'ensemble des trois classes est parti en classe de découverte au centre La Roche à Stosswihr : un séjour inoubliable dans un cadre naturel exceptionnel.

Les CP ont pêché dans la mare, créé des œuvres de land art, découvert les métiers liés à la forêt, appris à reconnaître les arbres et leurs besoins et repéré les indices de présence d'animaux. Une véritable plongée au cœur de la nature !

Les CE1/CE2 ont découvert le monde des abeilles en visitant un rucher, puis ont fabriqué des bougies en cire d'abeille et parcouru un chemin sensoriel. Ils ont aussi créé des œuvres de land art et se sont initiés pour la première fois à la course d'orientation.

Les CE2/CM1/CM2 ont pris part à des ateliers sportifs très appréciés. Ils ont découvert le Laser Run, activité inspirée du biathlon, où ils ont appris à viser des cibles lumineuses avec des carabines laser. Ils se sont initiés au tir à l'arc, apprenant gestes précis et règles de sécurité. Une petite compétition enfants contre adultes a clôturé l'activité dans la bonne humeur. Le dernier jour, place au grand défi : la course d'orientation. Chaque groupe, muni d'un plan du centre et de ses environs, devait retrouver des balises en suivant des azimuts précis et un nombre exact de pas. Concentrés et motivés, tous les élèves ont brillamment ramené la majorité des balises !

Ce fut une année pleine de découvertes pour nos élèves. Nul doute que ces expériences continueront à nourrir leur curiosité et leur envie d'apprendre.



Pour notre spectacle de fin d'année du mois de juin, nous avons fêté les saisons.

En partant de la rentrée des classes, l'automne, l'hiver, le printemps et l'été se sont succédés. Grâce aux costumes et décors pensés par nos ATSEM Camille et Anne-Marie et réalisés par les enfants, le spectacle fut haut en couleur.

En alternant danses et chants, tous les petits élèves ont pu montrer fièrement aux très nombreux spectateurs présents ce qu'ils avaient appris durant l'année.

On se donne maintenant rendez-vous le vendredi 5 juin 2026 pour un nouveau spectacle plein de surprises !



L'accueil de loisirs organisé par les Foyers Clubs, situé 37 rue principale à Steinbrunn-le-Haut, accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans sur les temps périscolaires et extrascolaires.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE JANVIER À JUIN

De janvier à juin, les enfants ont eu l'occasion d'explorer les livres sous différentes formes : pour lire, pour bricoler, pour imaginer et même pour inventer de nouvelles histoires. Ces supports variés leur ont permis de nourrir leur curiosité, de découvrir de nouveaux univers et de stimuler leur créativité. Au fil des semaines, ils ont également pu développer leur imagination en créant ensemble une histoire originale mettant en scène les doudous fabriqués en groupe : Liticochi et Bridouillon. Cette aventure commune a permis à chacun de laisser libre cours à ses idées, de coopérer et de donner vie à des personnages uniques. Ce projet a été une belle manière de valoriser l'expression, la créativité et le plaisir de créer ensemble.



LES MERCREDIS DE JANVIER À JUIN



Le mercredi, nous avons à cœur de permettre aux enfants de se reposer et de prendre du plaisir. Cette année, nous avons continué l'aménagement de notre « village des farfadets ». Un endroit propice au feu de camp a été mis en place au centre de la place du village. Une clôture a également été installée, avec l'aide des parents lors de la journée citoyenne. Les enfants ont pris plaisir à découvrir la nature à travers le modelage de la boue ou encore lors de la plantation de fleurs diverses et variées. Cet aménagement a pour but de passer un maximum de temps en extérieur, l'objectif étant de faire un accueil extrascolaire au «village des farfadets». Les enfants ont pu participer au festival RAMDAM. Il s'agit d'un festival autour de la lecture jeunesse. Le défi a été de créer une cabane.

VACANCES DE FÉVRIER : VACANCES AU BRESIL

Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont voyagé au cœur du Brésil grâce à un programme riche en découvertes et en couleurs.

Ils ont réalisé de magnifiques masques inspirés du carnaval, exploré la culture brésilienne à travers la cuisine en préparant les célèbres brigadeiros, et se sont dépensés en testant un sport traditionnel : la pétanca, un jeu dynamique qui a beaucoup plu.

Pour clôturer cette semaine festive, nous avons organisé une boum de carnaval où chacun a pu venir avec son plus beau déguisement. Musique, rires et couleurs ont parfaitement terminé ce voyage au pays de la fête !



VACANCES D'ÉTÉ : LES ARTS

Cet été, les vacances se sont déroulées sous le signe des arts, avec trois semaines placées chacune sous un univers créatif différent.

La première semaine était dédiée aux arts de la scène. Les enfants ont découvert le théâtre, l'expression corporelle et la mise en scène. Tout au long de la semaine, ils ont préparé un spectacle qu'ils ont fièrement présenté aux familles le dernier jour, un moment rempli d'émotion et de fierté.

La deuxième semaine était consacrée aux arts visuels. Les enfants se sont initiés à la peinture, au dessin et au modelage. Leur travail a été mis en valeur lors d'un vernissage organisé en fin de semaine, permettant aux familles de découvrir leurs créations exposées comme dans une véritable galerie d'art.

La troisième semaine explorait les arts médiatiques. Les enfants ont appris les bases de la prise de vue vidéo, du stop motion, et se sont amusés à se transformer en présentateurs TV et en reporters. Une immersion ludique dans l'univers de l'image et des médias.

Trois semaines riches en créativité, en découvertes et en fierté pour les enfants comme pour les équipes !



LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Les mercredis, deux projets passionnnants rythment les journées des enfants.

Le premier est un projet autour des animaux. Chaque séance invite les enfants à découvrir le mode de vie de différentes espèces à travers une histoire animée avec des marionnettes, pleine de rebondissements et de surprises. Cette approche ludique leur permet de mieux comprendre le comportement des animaux, leurs besoins et leur environnement.

En parallèle, nous sommes engagés dans le projet « Grandir dehors », en partenariat avec l'Ariena et la Petite Camargue. L'objectif est de permettre aux enfants d'explorer ce qui se passe sur notre terrain et aux alentours lorsque nous ne sommes pas là. Ils deviennent de véritables explorateurs : recherche d'empreintes, observation des traces de passage, découverte de restes de nourriture laissés par les animaux...

Une manière de développer leur curiosité tout en passant un maximum de temps en extérieur, au contact direct de la nature.

Ces deux projets complémentaires offrent aux enfants des expériences riches, sensibles et ancrées dans la découverte du vivant.

L'équipe de la « Cabane des Farfadets »



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Tout au long de la période, les enfants ont pu s'initier à différentes activités leur permettant de développer à la fois leur motricité globale et leur motricité fine. Ils ont découvert la boxe et le yoga, deux disciplines complémentaires qui leur ont permis de travailler leur équilibre, leur coordination, leur respiration et l'ensemble de leur corps de manière ludique.

En parallèle, ils ont participé à des ateliers créatifs variés : la réalisation de guirlandes en pompons, la transformation de chaussettes en marionnettes, et des activités inspirées de la pédagogie Montessori. Ces manipulations précises leur ont permis de renforcer leur dextérité, leur concentration et leur autonomie.

Ces expériences riches et diversifiées ont offert aux enfants l'occasion d'apprendre en s'amusant, tout en développant leurs compétences corporelles et créatives.

UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS ET EN CONVIVIALITÉ !

Une nouvelle année débute pour l'APE des Lutins, portée par l'enthousiasme de nos 133 membres adultes et 96 enfants scolarisés. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des familles, anciens comme nouveaux adhérents, dont l'énergie et l'implication rendent toutes nos actions possibles. Forte du succès des années précédentes, notre association renouvellera plusieurs événements devenus incontournables : goûter de la rentrée, séance photos de Noël, fabrication et vente de bricolages au marché de Noël, vente de manalas, vente de sapins, loto, carnaval et bourse aux vêtements ou encore nos stands de gâteaux lors des manifestations villageoises.

Ces rendez-vous, appréciés de tous, contribuent à faire vivre nos villages dans une ambiance conviviale.

Guidés par la motivation et le soutien de nos membres, nous poursuivons également notre volonté d'innover. De nouvelles actions ont ainsi vu le jour cette année : un repas organisé lors du bar éphémère, une sortie familiale au cirque, une soirée VIP pour nos CM2 avant leur départ au collège et une soirée Remember Fire's, pensées pour rassembler petits et grands autour d'un moment festif.

Comme toujours, l'objectif de l'APE reste clair : soutenir les enfants des écoles de nos villages.

L'intégralité des bénéfices de nos actions est reversée pour financer du matériel pédagogique, des sorties scolaires, des spectacles, les classes découvertes, le bal de promo de l'école primaire, des goûters à chaque occasion festive ou encore les sorties familiales au Cirque Arlette Gruss et au parc de Fraispertuis par exemple pour l'ensemble des enfants.

Autant de projets qui contribuent à créer de beaux souvenirs et favoriser l'entraide entre parents, enseignants, périscolaires, mairies et villageois.

Un grand merci à tous nos membres pour leur soutien et leur engagement !

Le comité, élu lors de l'assemblée générale du 19 septembre 2025, est composé de :

- Laetitia Nastasi, présidente
- Vanessa Pichaud, trésorière
- Léa Forestier, secrétaire
- Aurélie Chorier, assesseur
- Rosalie Dallmann, assesseur





NOS PROJETS POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026:

- 1 septembre: goûter de la rentrée
- 1 novembre: soirée Remember Fire's
- 15/16 novembre: séances photos de Noël + ateliers bricolages de Noël pour les enfants
- 29/30 novembre: marché de Noël de Steinbrunn-le-Bas
- 3 décembre: ventes de sapins de Noël et de manalas
- 8 février: loto à la salle des fêtes de Steinbrunn-le-Bas animé par Coco
- 7 mars: carnaval nocturne à Steinbrunn-le-Bas
- 29 mars: bourse puériculture, jeux/jouets
- Mai/juin: week-end CM2
- Mai/juin: sortie de fin d'année
- 30 juin: bal de promo pour nos primaires

Un programme bien chargé pour les petits lutins de nos villages mais pour le plus grand plaisir de tous. Que vous souhaitez donner un coup de main ponctuellement ou vous investir toute l'année, notre association est ouverte à tous, sans obligation d'avoir un enfant scolarisé dans le village. Rejoignez nous ou soutenez nos actions : chaque participation compte et fait vivre de beaux projets. Mille MERCIS à tous !!!

Nos coordonnées :

APE des Lutins,

1 rue des Seigneurs, 68440 STEINBRUNN-LE-HAUT

apedeslutins.68440@gmail.com - 06.26.66.24.85 -

Nous suivre sur Facebook: APE DES LUTINS



ET REVOICI VENU LE TEMPS DE VOUS DONNER QUELQUES NOUVELLES DE LA CHORALE.

Notre chœur se compose de quelques chanteurs habitant Steinbrunn-le-Haut, des choristes résidant à Bruebach ainsi que de deux chantresses venues de Steinbrunn-le-Bas et notre dernière recrue nous vient d'Obermorschwiller. Concrètement la chorale de Steinbrunn-le-Haut et celle de Bruebach forment un ensemble dirigé par une même personne. Si chacun essaie d'être présent ici et là-bas, chaque chorale conserve sa personnalité à savoir un répertoire quelque peu différent et surtout deux identités associatives différentes avec leur présidente et leur bureau. Les deux ensembles relèvent de l'Union Sainte-Cécile qui regroupe les chorales des églises catholiques de l'archidiocèse de Strasbourg.

La chorale Sainte-Cécile de la paroisse Saint-Maurice (chanteurs et organiste) a pour vocation d'accompagner par le chant et la musique de l'orgue les offices dominicaux, les mariages et les obsèques. Pour ces derniers nous essayons de nous rendre disponibles même si nous avions prévu autre chose au programme de la journée. Parfois les familles ont des demandes de chants particuliers et dans la mesure du possible, nous essayons de répondre favorablement à ses souhaits. Il nous est déjà arrivé, pour d'autres occasions plus prévisibles, de mettre à notre répertoire de nouveaux cantiques.

Nos programmes demeurent très « classiques » même si nous rajoutons des nouveautés pour rythmer ou embellir par leurs harmonies nos assemblées. A ces fins nous avons chanté à 3 voix un « Aliluia » roumain à l'occasion de la messe du souvenir roumain et italien du 19 octobre 2025. C'était la première fois après avoir, pendant plus de 20 ans, mis un chant italien au programme.

Nous nous retrouvons, tantôt à Steinbrunn-le-Haut, tantôt à Bruebach les vendredis soirs pour répéter les chants de la messe du samedi soir ou de celle du dimanche matin suivant.

Comme tous les choristes d'église nous sommes bénévoles, nous donnons de notre temps libre pour animer dignement les offices religieux. Certains d'entre nous ont un bagage musical sérieux car ils sont passés par une école de musique, une harmonie ou un ensemble instrumental, d'autres ont des décennies de pratique et de connaissance du répertoire religieux. Quelques-uns ont fait comme chez une célèbre enseigne de fast-food, « ils sont venus comme ils étaient » et ont appris les cantiques. Comme nous ne logeons pas à l'église, tout n'est pas parfait du premier coup.

Merci à notre fidèle et assidue organiste Claudine, qui travaille maintes fois les morceaux avant de nous accompagner. Dans son cas on pourrait presque croire qu'elle loge à l'église, vu les heures tardives auxquelles elle s'entraîne.

Merci à notre chef de chœur Pascal, qui nous supporte dans tous les sens du terme, eh oui, nous ne sommes pas toujours des choristes modèles.

Et enfin, merci à toutes celles et ceux qui font l'effort de venir régulièrement. Les répétitions sont aussi des moments d'échanges, de fraternité et de solidarité dans les jours où c'est plus difficile.

Vous l'avez compris nous sommes peu nombreux. Nous vous accueillons volontiers dans la mesure où vous voulez bien chanter l'œuvre de Dieu. Même si notre moyenne d'âge est élevée, les « petits jeunes » arrivés récemment n'ont pas fui ;-) : ils trouvent leur place à côté de chanteurs chevronnés qui les prennent sous leur aile.

Fabienne Chevalier
Présidente de la chorale Sainte Cécile de Steinbrunn-le-Haut
Tél. : 06.99.70.20.91.

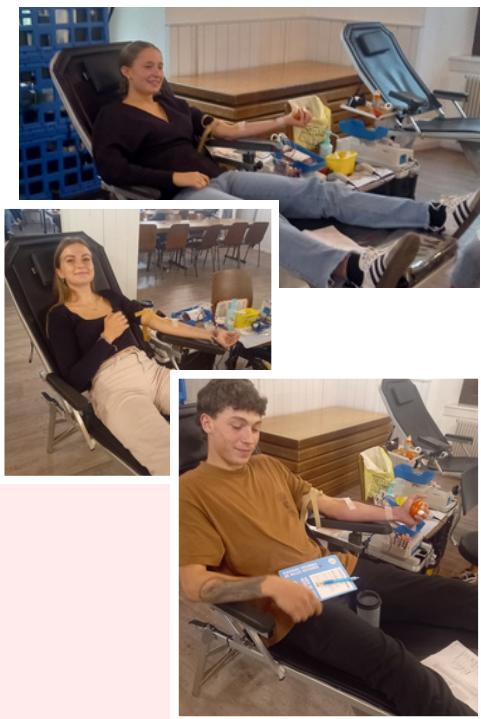


L'amicale des donneurs de sang bénévoles tient à remercier chaleureusement l'ensemble des donneurs et acteurs de Steinbrunn-Le-Haut et des environs pour leur fidélité et leur générosité.

Grâce à votre mobilisation de nombreuses vies ont pu être sauvées ou améliorées.

En 2025 seules 2 collectes ont pu avoir lieu, et ont permis de recueillir 48 dons. Chaque don compte, un geste simple, rapide et sans danger, mais essentiel pour les patients qui ont besoin de transfusions.

Nous invitons toutes les personnes en bonne santé âgées de 18 à 70 ans à rejoindre cette belle chaîne de solidarité. Que vous soyez donneur ou que vous souhaitiez le devenir, sachez que votre contribution est précieuse.



LES PROCHAINES COLLECTES AURONT LIEU :

mardi 17 mars 2026, mardi 2 juin 2026, mardi 8 septembre 2026.

Nous serons ravis de vous y accueillir dans une ambiance conviviale.

Meilleurs vœux de santé, bonheur, solidarité et sérénité à tous.

Ensemble continuons à faire vivre le don du sang à Steinbrunn-Le-Haut.

Sonia STRICH

Présidente de l'Amicale des Donneurs de Sang

CONSEIL DE FABRIQUE

Le Conseil de Fabrique tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des paroissiens. Grâce à votre générosité et à votre fidélité, nous avons pu terminer la restauration des 14 tableaux du chemin de croix de l'église et les mettre en lumière. Datées de 1889, ces œuvres ont été bénies le jour de la Saint Maurice, fête patronale. Cette journée festive s'est terminée par un concert de la chorale Gospel Rejoicing. Nous vous invitons à aller admirer le très beau travail de Mme Pascaline Haegele, restauratrice d'œuvres d'art.

La tour de l'église a fêté ses 505 ans. Des travaux d'entretien et de rénovation plus ou moins importants sont toujours à prévoir. Votre soutien est précieux afin que notre église continue de vivre, rayonner et rassembler. Vos dons, modestes ou importants, permettent de préserver ce patrimoine qui nous est cher.

Le nouveau système de chauffage de l'école et de la mairie a été étendu à l'église. Nous tenons ici à remercier chaleureusement M. le Maire et son équipe pour leur engagement et notre amicale collaboration.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël dans la paix et l'espérance.

Solange FRIGART

Présidente du Conseil de Fabrique



MJC STEINBRUNN-LE-HAUT : UNE ANNÉE DE DYNAMISME ET DE PARTAGE

L'année 2025 a une fois de plus démontré la vitalité de la MJC, qui continue d'animer la vie du village grâce à ses activités hebdomadaires, ses événements conviviaux et l'engagement indéfectible de ses bénévoles et animateurs.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe d'animateurs passionnés et talentueux: des bénévoles engagés comme Florian Bissler, Marie-José Malatré et Fabienne Chevalier, ainsi que des intervenantes professionnelles reconnues telles que Nelly Gimenez, Nathalie Voegtlin et Sarah Chouchaoui.

Ils jouent chacun un rôle clé dans la réussite de nos activités.

DES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES TOUJOURS PLÉBISCITÉES

Les cours proposés par la MJC rencontrent un succès durable : danse pour les 4 à 18 ans, Pilates, Mix'fitness, travaux d'aiguilles, et Fit'Gym pour adultes. Comme l'an dernier, les réinscriptions ont été très rapides, plusieurs créneaux affichant complet dès le mois d'août. Nous atteignons la limite de capacité des locaux dans la plupart des cours, signe d'un réel engouement des familles.

L'année a également été marquée par le départ de Nelly Gimenez du cours de Fit'Gym seniors après 19 années d'engagement. Elle est remplacée depuis septembre par Sarah Chouchaoui .

Le cours de baby lutte, animé par Florian Bissler, connaît une progression constante. Suite à l'ouverture d'une troisième classe à l'école maternelle, le cours se déroule désormais dans la grande salle du manoir, où les tapis ont été déplacés pour permettre aux classes de maternelle d'y pratiquer également leurs activités sportives. Devant le succès grandissant de cette activité, deux nouveaux tapis ont été acquis.

À noter : Florian Bissler a brillé sur la scène internationale en remportant la médaille de bronze aux championnats du monde vétérans de lutte gréco-romaine, en octobre en Hongrie. Une fierté pour la MJC et pour Steinbrunn-le-Haut !



UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

La MJC a animé le village avec plusieurs moments forts :

- La fête d'été, le 21 juin, a de nouveau rassemblé un large public dans une ambiance chaleureuse, portée cette année par le duo musical BE TWIN suivi du traditionnel DJ Pierre. Le beau temps était au rendez-vous, au grand plaisir de tous. Un grand merci à tous les bénévoles qui, chaque année, contribuent à faire de la fête du village un moment convivial qui rassemble petits et grands. Nouveauté : un bar démontable, désormais stocké dans l'ancienne chaufferie et utilisable par les autres associations du village.
- Le gala de danse, pour la première fois organisé sur deux jours (5 et 6 juillet), afin d'accueillir un public toujours plus nombreux. Deux représentations identiques ont permis de ne pas limiter le nombre de places par famille. La billetterie en ligne a également grandement facilité l'organisation. Comme chaque année, le magnifique spectacle préparé par Nelly a été salué pour sa qualité artistique et l'émotion qu'il a suscitée.
- La soirée Beaujolais, organisée en fin d'année 2024 en remplacement du Téléthon-Saint-Nicolas, a rencontré un vrai succès grâce à son ambiance festive, ses quiz et sa soirée dansante. La reconduction en 2025 n'a pas été possible en raison de l'engagement d'une partie du comité dans le projet «500 voix pour les légendes du Rock», mais elle est déjà envisagée pour 2026.
- Pour 2025-2026, une nouvelle soirée sur le thème du fromage est en préparation, prévue pour le 14 mars 2026 .



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA MAIRIE

L'an passé, la MJC a renouvelé sa convention avec la Mairie concernant la gestion des locaux. Ce renouvellement s'accompagne d'un ajustement progressif de la participation financière versée à la commune pour la location des locaux : elle est passée de 15 % en 2024 à 20 % en 2025 et atteint 25 % en 2026. Afin d'accompagner cette évolution, les tarifs de location des salles ont été révisés. Pour 2026, ils seront de 190 € pour le caveau et 270 € pour la grande salle, réservés exclusivement aux habitants de Steinbrunn-le-Haut.

VIE ASSOCIATIVE ET PERSPECTIVES

L'année a également été marquée par les départs de Roland, Stéphanie et Florian du comité, que nous remercions chaleureusement pour leurs engagements, ainsi que par l'absence contrainte de Georges, dont le soutien reste précieux . Les prochains rendez-vous sont déjà fixés :

- Repas "Fromage" : 14 mars 2026
- Fête du village : 13 juin 2026
- Gala de danse : 27 et 28 juin 2026

La MJC adresse enfin ses remerciements à la Mairie et à M. le Maire pour leur soutien constant, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles, des familles et des participants qui permettent à cette dynamique associative de perdurer.



Voici une nouvelle année qui se termine, riche en récoltes et en petits bonheurs. L'association des arboriculteurs de Steinbrunn-le-Haut, « Pépins & Noyaux », présidée par Jean-Philippe Rubert, entame sa 5^e année d'existence et compte une trentaine de membres. Elle est le fruit d'une volonté municipale pour contribuer à l'entretien des vergers communaux, notamment ceux de la Croisée des chemins et du Réservoir. Des vergers qui comptent désormais une bonne centaine d'arbres dont plusieurs variétés de pommiers et de cerisiers, de quetschiers, de poiriers, de mirabelliers, de cognassiers, de noyers et d'amandiers.



La taille des arbres, la cueillette des fruits, la mise en bouteille et la distillation de doux breuvages, avec la précieuse collaboration de la société « Métiers et Savoirs d'antan » à Uffheim, figurent parmi les activités principales de « Pépins & Noyaux ». Néanmoins, elle a aussi le mérite de contribuer à la vie du village en arrosant la « Journée des aînés », en produisant quelque 500 litres de jus de pommes, qui sont disponibles à la vente, et en participant à l'opération « Un bébé un arbre ».



Contacts :

L'association est ouverte à toutes et à tous. Pour tout renseignement :

Jean-Philippe Rubert au 38b de la rue Principale ou Etienne Malatré, 2 rue du Neusetz
06 89 22 35 69

Au revoir 2025, bonjours 2026 !!! L'année 2025 est déjà terminée, le président de l'amicale et le chef de corps des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-Le-Haut/Obermorschwiller profitent du bulletin communal pour vous donner des nouvelles concernant l'amicale et le corps des sapeurs pompiers.

Au niveau de l'amicale, nous vous avions proposé la première soirée Apéro Fire Owa au mois d'août. Malheureusement nous avions dû annuler à cause de la météo mais ne vous inquiétez pas elle sera organisée en 2026 !! Certains membres de l'amicale ne manquent pas d'idées pour organiser de nouvelles manifestations !! Au mois d'octobre nous avons organisé notre traditionnel repas Carpes Frites, qui comme chaque année a rencontré un franc succès !! Merci à tous les gens présents lors de cette journée !! Pour la 3^e année consécutive, nous avons répondu avec enthousiasme à l'appel du Conseil de Fabrique pour leur donner un coup de main pour leur repas estival !

Nous tenions aussi à remercier la population du village pour leur accueil chaleureux lors de notre tournée pour le traditionnel calendrier.

Fin septembre nous avons eu notre assemblée générale et voici le nouveau comité de l'amicale :

- Président : monsieur MARTIN Clément
- Vice-président : monsieur DIRRIG José
- Trésorier : monsieur SCHMUCK Jonathan
- Secrétaire : monsieur MALATRE Pierre
- Assesseurs : monsieur FRIGART Loïc
madame FISCHBACH Lise
madame FAREZ Aurélie

Nous remercions aussi nos épouses/ époux pour toutes ces années à nos cotés et ils nous aident énormément lors de nos manifestations !!

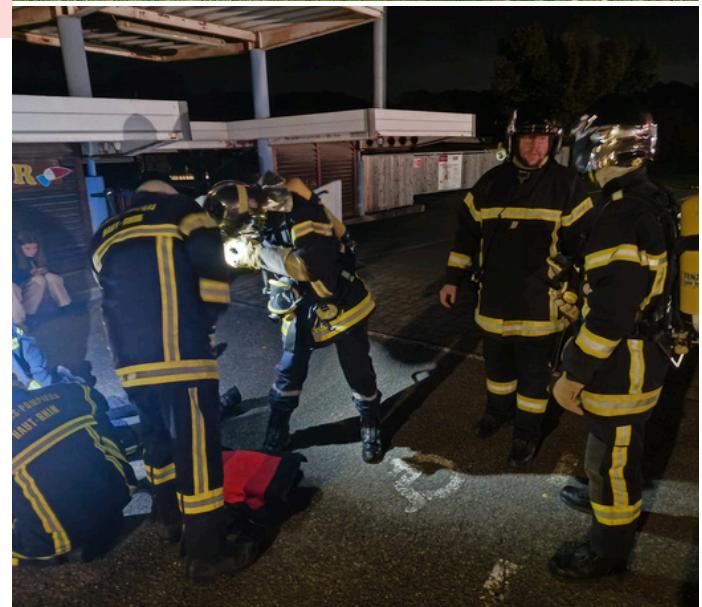
Bilans des interventions 2025 : l'année 2025 touche à sa fin, et c'est l'occasion, en tant que chef de corps des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut/Obermorschwiller, de dresser un bilan au nom de l'ensemble de nos équipes pour le bulletin communal.

L'activité opérationnelle reste globalement stable depuis plusieurs années. À ce jour, notre centre d'incendie et de secours totalise 44 interventions, réparties comme suit :

- 33 interventions sur la commune de Steinbrunn-le-Haut
- 11 interventions sur la commune d'Obermorschwiller

Ces interventions se décomposent en :

- Secours à personnes : 24
- Accidents de circulation : 5
- Incendies : 2
- Nids de guêpes ou frelons : 12
- Fuites d'eau : 1



Nouvelles recrues et départ en retraite

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues au sein de notre équipe !

- Brice Dumoulin, domicilié à Steinbrunn-le-Haut, rejoint nos rangs avec un engagement différencié : il se consacrera exclusivement au secourisme, qui représente près de 80 % de nos interventions.

Dominique Flota, domicilié à Obermorschwiller, fait son grand retour parmi nous. Ancien pompier, il a choisi de reprendre du service pour mettre à profit son expérience. Une excellente nouvelle pour notre centre !

Au nom des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller, nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur engagement.

Un départ bien mérité ! Nous saluons également le départ à la retraite de Jean Riss, après 48 années de service. Jean a débuté sa carrière en octobre 1977 à Steinbrunn-le-Haut, avant de rejoindre Obermorschwiller en 1984 lors de la création du corps local. En 2022, il a intégré le corps intercommunal Steinbrunn-le-Haut/Obermorschwiller et fut le premier à soutenir la fusion des deux villages. Son investissement exemplaire mérite toute notre reconnaissance.

Bonne retraite Jean, et un immense merci pour tout ce que tu as accompli !

Retour sur une intervention marquante de cette année :

C'était un dimanche d'été, chacun profitait tranquillement de sa famille, lorsque la sonnerie de nos bips a retenti avec le message que tout le monde redoute : «Arrêt cardiaque».

Dans ces moments, chaque seconde compte et chacun connaît son rôle. Cette fois, la victime était un cycliste, allongé sur un chemin. Nous avons fait au plus vite, mais le temps de le localiser fut précieux. Heureusement, deux passants avaient déjà commencé le massage cardiaque avant notre arrivée. Leur courage a ouvert la voie à un miracle. En prenant le relais et grâce au défibrillateur, nous avons réussi à rétablir une activité cardiaque avant l'arrivée de l'ambulance et de l'équipe médicale. Avant son transport, nous avons même pu échanger quelques mots avec cet homme revenu à la vie. Ce genre d'intervention rappelle à quel point chaque geste peut sauver une vie. Un immense merci aux deux passants pour leur réactivité et leur courage.

Pour que ces miracles puissent se reproduire, nous proposons à nouveau cette année la formation « Un geste qui sauve », car chacun peut être concerné. Et si vous souhaitez rejoindre la chaîne des secours et devenir sapeur-pompier, contactez notre chef de corps, Esteban Frigart, qui vous donnera toutes les informations nécessaires. **On compte sur vous !**

Remerciements et vœux pour la nouvelle année

En tant que chef de corps, je tiens à exprimer toute ma gratitude à l'ensemble de nos équipes pour leur dévouement, la qualité du travail accompli et le temps qu'elles consacrent aux formations, exercices et interventions. Votre engagement est la clé de notre efficacité et de notre solidarité.

Je souhaite également adresser un grand merci à Messieurs les Maires et à leurs conseils municipaux pour leur soutien constant et leur présence à nos côtés.

Et pour finir, Monsieur le Président de l'Amicale, le Chef de Corps, les vétérans ainsi que l'ensemble du Corps des Sapeurs-Pompiers de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller vous adressent leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Que 2026 soit pour vous et vos proches une année placée sous le signe du bonheur, de la santé et de la réussite.

Le président de l'amicale des sapeurs pompier - Steinbrunn Le Haut
C/C Clément MARTIN

Le chef de centre d'incendie et de secours - Steinbrunn Le Haut/ Obermorschwiller
Adj/C Estéban FRIGART



LE SIVOSC FÊTE SES 50 ANS

Elus, agents, enseignants, membres fondateurs, une cinquantaine de personnes qui ont compté dans la vie du SIVOSC se sont rassemblées fin juin pour un moment de convivialité et de retrouvailles. Parmi l'assemblée on pouvait saluer la présence de M. Robert HARNIST, Conseiller municipal à Steinbrunn-le-Haut en 1975 ainsi que M. GRABER, ancien directeur d'école à Steinbrunn-le-Bas. En préambule, j'ai rappelé les moments clés de l'histoire du SIVOSC. En 1975, lors de la création, le SIVOSC a pour compétences le transport des enfants entre les 2 écoles et l'emploi d'un agent spécialisé des écoles maternelles, Mme Monique GUTEDEL.

Le transport scolaire, assuré à l'origine avec un véhicule J7 puis un J9, est remplacé en 1993 par un bus de 40 places. Ces véhicules ont d'abord été conduits exclusivement par M. Antoine HODINO, agent technique territorial à Steinbrunn-le-Bas, puis en alternance avec M. Georges MARTIN, agent à la commune de Steinbrunn-le-Haut. Il est à noter que cette mission a été assurée pendant 25 ans sans aucun incident ou accident. Le véhicule était aussi fréquemment mobilisé pour effectuer le transport des enfants à la piscine ou en classe verte. En l'an 2000, le transport est confié à une société privée par délégation.

Entre temps le SIVOSC s'était adjoint les services d'une accompagnatrice dans les transports pour optimiser la sécurité des enfants. Ce poste est occupé depuis 1987 par Mme Sabine JAEGLE. En 1991 est créé le 2ème poste d'ATSEM occupé par Mme Solange FRIGART. En 2005, Mme Anne-Marie HIGELIN a remplacé Monique qui a fait valoir ses droits à la retraite et Mme Camille GOSSMANN a pris le relais de Solange qui à son tour a fait valoir ses droits à la retraite en 2022.



A l'issue de la rencontre, l'ensemble des convives a été invité à choisir, parmi la vingtaine des projets réalisés par les élèves de CM1-CM2, celui qui sera le logo officiel du SIVOSC. C'est le dessin de Clovis WENGENROTH qui a été plébiscité. Depuis ce jour, il est utilisé dans toute la correspondance officielle.

Jean-Jacques LANG
Président du SIVOSC



PLUS DE PHOTOS
Retrouvez les photos prises par Nicolas VERNANT en consultant le lien suivant : <https://flic.kr/s/aHBqjCoC>
QJ

Ce projet sera validé par les conseils municipaux respectifs des deux communes en 1975. Ils auront été les porte-parole engagés de cette mutualisation dont l'intérêt et la pertinence n'ont jamais été contestés. La cérémonie aura aussi été l'occasion de remercier chaleureusement Sabine et Anne-Marie pour leur fidélité au service de nos enfants (38 ans d'engagement pour Sabine et 20 ans pour Anne-Marie)

Lors de sa prise de parole, M. GRABER a rappelé que le regroupement pédagogique et la création du syndicat sont nés de son initiative et de celle de M. LITZLER alors directeur d'école à Steinbrunn-le-Haut.



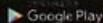
- Simplifiez votre quotidien grâce à un accès direct aux démarches administratives en ligne, aux horaires des services et aux documents d'urbanisme.
- Restez connecté à la vie du village en consultant l'agenda des événements, les activités des associations locales et les informations scolaires.
- Retrouvez facilement tous les bulletins municipaux et les comptes-rendus du conseil pour suivre les projets et les décisions qui façonnent votre commune.
- Profitez d'une interface moderne qui vous relie également à l'application IntraMuros, vous garantissant de ne manquer aucune alerte ou notification importante sur votre smartphone.

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application

 IntraMuros

- Recherchez Steinbrunn-le-haut
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit



INFLUENZA AVIAIRE : LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LES OPÉRATEURS PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS



Info

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers>

Face au risque de grippe aviaire, la commune appelle à une vigilance collective pour limiter la propagation du virus. Les détenteurs de volailles doivent impérativement confiner leurs animaux, renforcer l'hygiène et déclarer leur élevage en mairie. Toute mortalité suspecte doit être immédiatement signalée aux services vétérinaires. Le grand public est invité à ne pas toucher les oiseaux morts et à prévenir les services compétents. Ces mesures sont essentielles pour protéger les élevages et l'environnement.

FLORIAN BISSLER

PORTRAIT

FLORIAN VISE LE CHAMPIONNAT DU MONDE (BIS)

Il s'appelle Florian, on ne le présente plus, il habite toujours Steinbrunn le Haut et il pratique toujours avec assiduité la lutte gréco romaine dans son club de Moosch.

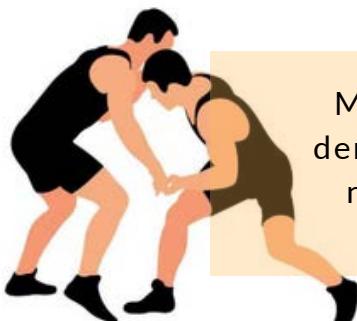
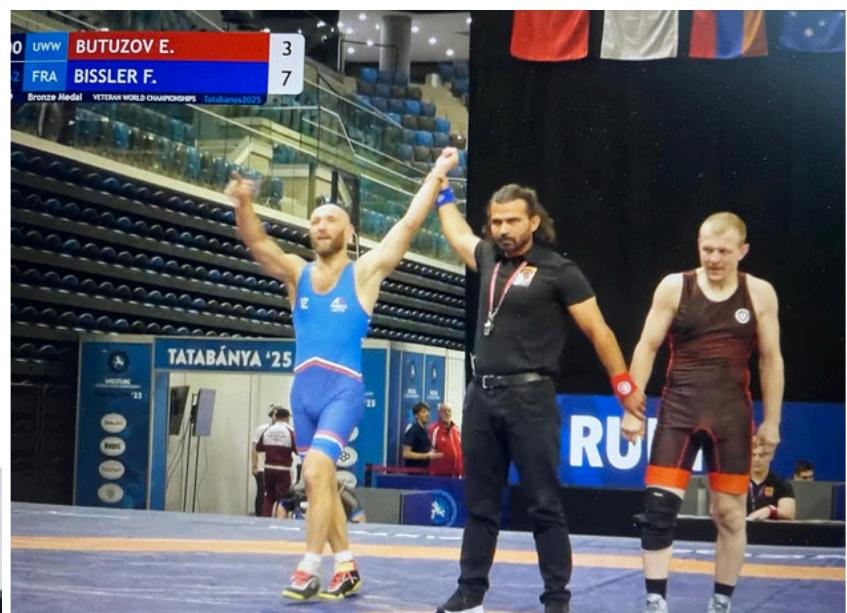
Cette année encore, Florian notre sacré Monsieur a porté haut les couleurs de notre village ! Car après l'amère désillusion de l'an passé (petit rappel pour ceux qui ont oublié, il avait été éliminé aux portes de la demi-finale), Florian s'est très vite remis et a repris l'ingrat mais indispensable travail de préparation.

L'entraînement est dur, mais il porte ses fruits, car le titre de champion de France, synonyme de ticket pour le championnat du monde, est remporté le 14 juin 2025 à Lyon.

Flo redouble donc de motivation et de travail, il court, il transpire, il intensifie son entraînement pour être au mieux de sa forme ce 10 octobre à Tatabanya, en Hongrie où se déroule la compétition mondiale.

Le premier duel contre le champion du monde en titre est facilement remporté, c'est de bon augure !

Les matchs s'enchaînent, et fort du soutien de toute la famille qui a fait le déplacement, Flo décroche, au bout d'un dernier combat épique, une superbe 3ème place du championnat du monde !



Mais ce battant et compétiteur né va-t-il s'arrêter ainsi sur cette dernière marche du podium ? Rendez-vous l'an prochain avec notre nouvel épisode, Florian vise encore le championnat du monde !



JENNIFER LINDINI

UNE PHOTOGRAPHE SPORTIVE AU CŒUR DE L'ACTION

C'est une figure de Steinbrunn-le-Haut qui porte haut les couleurs de notre commune à l'international. Alors que les fêtes de fin d'année battaient leur plein dans le village, Jennifer Lindini avait déjà la tête ailleurs, tournée vers les vastes étendues de sable. Du 28 décembre au 20 janvier, la photographe quitte son domicile alsacien pour une immersion totale au cœur du mythique rallye Paris Dakar. Une aventure humaine et technique qui résume bien le tempérament de cette passionnée : aller chercher, coûte que coûte, de belles images.



Une vie de nomade au service de l'organisation

Sur le Dakar, Jennifer ne joue pas les touristes. Embauchée directement par l'organisation de la course, elle a pour mission de fournir quotidiennement un flux tendu de photos et de vidéos pour documenter l'épreuve. "C'est une organisation folle," confie-t-elle. La logistique est en effet titanique : pour suivre la course qui se déplace en permanence, deux bivouacs fonctionnent en alternance. Pendant que l'un accueille les coureurs, l'autre est déjà en train d'être monté 500 kilomètres plus loin. Loin du glamour que l'on pourrait imaginer, le quotidien de Jennifer sur place est spartiate. Pas d'hôtel, ni de confort moderne. C'est le prix à payer pour être au bon endroit et au plus près de l'action le jour J.



Prix de la meilleure photo 2024

C'est précisément dans ces conditions extrêmes que son talent s'exprime le mieux. Jennifer n'est pas du genre à "mitrailler" au hasard. Je déclenche seulement quand je vois un réel intérêt." Cette exigence de l'instant décisif a payé. Lors de l'édition 2024, c'est son œil affûté qui a fait la différence au milieu des dunes. Cette photo lui a valu de recevoir le prestigieux prix de la meilleure photographie de l'édition.



Du Tour de France féminin aux scènes de concerts

Si le désert est son terrain de jeu hivernal, Jennifer ne s'arrête jamais. Elle change de décor pour un autre monument du sport : le Tour de France féminin. Elle couvre l'événement depuis quatre ans maintenant. Durant quinze jours intenses, elle suit le peloton étape par étape, capturant l'effort des cyclistes sur le bitume brûlant de juillet. "Ce que j'aime beaucoup dans le vélo, c'est de photographier l'effort, les visages à l'arrivée, l'intensité de la course," explique-t-elle.

De retour en Alsace, Jennifer diversifie ses talents : festivals, immobilier, grandes marques sportives ou reportages d'entreprise. Mais l'adrénaline de la compétition reste son moteur principal : auto, moto, cyclisme, marathon ou encore trail. Un talent qui fait rayonner notre village bien au-delà de l'Alsace.

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles :



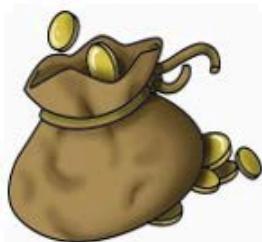
Du 15 mars au 30 septembre : Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



Du 01 octobre au 14 mars sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.

Sanctions :



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4^{ème} classe (code forestier)
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3^{ème} classe (code de la santé publique)
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement)

Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier)

Pour plus d'informations : Brigade Verte (7j/7)

standard 03.89.74.84.04

mail contact@brigade-verte.fr

site internet www.brigade-verte.fr

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Communes de moins
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**. La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

**Un changement important pour 2026 :
vous voterez pour des listes bloquées de candidats**

Voici ce qu'il faut retenir :

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupure, perforation...

A défaut, le vote sera considéré comme NUL

1 bulletin = 1 voix

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue* des suffrages exprimés**. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix. Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit. **En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire**. La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / **total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

Election du maire et des adjoints / intercommunalité

Lors de sa première réunion, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers- R5, L17, L30 du Code électoral

LA RAN'DONNER



Venez rencontrer les professionnels du don d'organes du GHR - Mulhouse Sud Alsace dans les villes ambassadrices

Leimbach Masevaux Moosch Steinbrunn-le-haut
Traubach-le-bas Village-Neuf Wahlbach

Cyclistes, reliez à vélo les communes partenaires
avec les Pompiers du Haut-Rhin

challenge par équipe : additionnez le temps passé
à vélo pour remporter le trophée de la solidarité



Le dimanche 11 mai 2025 restera une belle journée de solidarité et de sport dans notre commune. Steinbrunn-le-Haut a eu le plaisir d'être l'une des premières étapes de la Ran'Donner, cet événement cycliste organisé par l'association Sapeurs-Pompiers 68 Cycling Team et le GHR Mulhouse Sud Alsace.

Une étape matinale sous le signe du partage
C'est aux alentours de 9h45 que le peloton des sapeurs-pompiers et les cyclistes amateurs qui les accompagnaient ont fait halte dans notre village.

Au-delà de l'effort physique, cette matinée avait un objectif vital : sensibiliser au don d'organes et de tissus. Les équipes de la Coordination Hospitalière, présentes aux côtés des cyclistes, ont pu échanger avec les habitants et rappeler qu'en ensemble, nous avons le pouvoir de sauver des vies.

Un défi collectif relevé !

Merci à l'association Sapeurs-Pompiers 68 Cycling Team pour leur énergie et leur engagement. À l'année prochaine pour de nouveaux kilomètres solidaires !



VIEILLES PHOTOS RETROUVÉES

Photo 1 :



Vue de la petite chapelle située à l'entrée de l'église, à cette époque il n'y avait pas de porte en fer. Sur le petit autel, on peut y voir la statue de la Vierge et l'enfant, en bois.

Photo 2 :



Le Monument aux Morts ; Le parvis était recouvert de belles dalles en calcaire.

Photo 3 :



Le Monument de la famille DESPREZ avec les deux anges. Sur le côté, on remarque la porte de l'église qui reste ouverte ; ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Photo 4 :



Le bâtiment de l'école communale. Sur la façade, une inscription en allemand « Schule ». Sur la droite du bâtiment, on voit la grange de la propriété HARTZER (aujourd'hui Le Manoir MAIRIE/MJC). Elle a été démolie au début des années 1960.

RENSEIGNEMENTS UTILES

- SAMU : 15
- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- URGENCE sur portable : 112
- MAIRIE 1 rue des Seigneurs
Tél. 03 89 81 30 15
mairie@steinbrunn-le-haut.fr
www.steinbrunn-le-haut.fr
Permanences assurées le :
lundi : 13h30 - 17h00
mardi : 16h00 - 19h00
jeudi : 16h00 - 19h00
- SOUS PRÉFECTURE
2 Place du Général de Gaulle
68052 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 33 45 45
- FINANCES PUBLIQUES SGC
(Service de Gestion Comptable)
12 rue Coehorn 68085
Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 42 24 35
- GENDARMERIE NATIONALE 40
rue Roog Haas 68510 Sierentz
Tél. 03 89 81 53 11
- BRIGADE VERTE
92 rue de L. de Tassigny Soultz
Tél. 03 89 74 84 04
- SLA Saint-Louis Agglomération
PI Hôtel de Ville Saint-Louis
Tél. 03 89 70 90 70
- PÔLE DE PROXIMITÉ SLA
57 rue Roog Haas 68510
Sierentz
Tél. 03 89 28 54 28
- COMMUNAUTÉ de PAROISSES
de la Hardt aux Collines 4 rue
de l'Église 68440 Landser
Tél. 03 89 81 30 60
- ÉCOLE MATERNELLE
«les lutins du manoir»
37 rue Principale
Directrice : Mme Élisabeth FLUCK
Tél. 03 89 26 86 32
- ÉCOLE ELÉMENTAIRE
«de la fontaine»
1 rue de l'École,
Steinbrunn-le-Bas
Directrice : Madame MARBACH
Tél. 03 89 26 80 44
- PÉRISCOLAIRE «les Farfadets»
Le Manoir à Steinbrunn-le-Haut
Directrice : Mme JAFFEUX
Tél. 07 61 99 35 36
- TAXI Lang Frédéric 4 rue des
Sources 68440
Steinbrunn-le-Haut
Tél. : 06 80 74 99 42
- Ramassage Ordures Ménagères
Chaque mardi : sortir les
poubelles la veille ou très tôt le
matin du ramassage
Si jour férié : voir site SLA
- LA POSTE - Bureau de Habsheim
Tél. 03 89 31 88 60
Du lundi au vendredi, de 9h à
11h30 le samedi de 9h à 12h,
Heure limite de dépôt du courrier
15h30 - 11h30 le samedi
Fermeture le mercredi
- POINTS TRI
Les points de collecte se situent
rue de la Fontaine : papiers,
cartons, plastiques, verre,
vêtements
A la sortie du village, chemin de
Rantzwiller : papiers, cartons,
plastiques, verre
- DÉCHETTERIE VERTE
A la sortie du village, chemin de
Rantzwiller : accès interdit aux
professionnels, réservée aux
particuliers avec code à
demander à la Mairie
- MAISON MÉDICALE de
LANDSER
46 rue Acklin 68440 Landser
- MÉDECINS :
Dr Amoros : 03 89 81 30 48
Dr Elgard : 03 89 81 40 55
Dr Moser : 03 89 81 38 22
- PHARMACIE :
Mme Claire Herbst-Santucci :
Tél. 03 89 81 35 34
- DENTISTE :
Dr Rencker
Tél. 03 89 81 40 40
- KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Wrona
Tél. 03 89 81 32 07
- PÉDICURE PODOLOGUE
Mme Fouquet
Tél. 03 89 38 70 29
- INFIRMIÈRES
Mme Kleindienst &
Mme Thuet
Tél. 03 89 38 32 47
- MÉDECIN RANTZWILLER
M. Dangel
Tél. 03 89 81 64 69
- INFIRMIÈRES RANTZWILLER
Mme Budar & Mme Gillmé
Tél. 03 89 81 00 98
- CENTRE MÉDICO SOCIAL de
Saint-Louis
Tél. 03 89 70 91 80
- VÉTÉRINAIRE
Steinbrunn-le-Haut à
domicile Mme Andréa Luge
Entz 2 rue du Milieu
Port. 06 08 70 17 92
- SPA Mulhouse
21 rue du 6ème Rgt de
Tirailleurs Marocains
Tél. 03 89 33 19 50

À LIRE ET À RELIRE

RESPECT DE LA PERSONNE

Les manifestations privées ou publiques ne doivent pas gêner les riverains. Après 22h, l'idéal est de transférer à l'intérieur les manifestations de plein air ou d'informer les voisins directs qui ne pourront qu'apprécier la démarche.

ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

La végétation qui empiète sur les voies communales doit être taillée à la diligence du propriétaire afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. En cas de négligence et ce, malgré une mise en demeure, les travaux pourront être effectués par la commune mais aux frais du propriétaire. Par respect pour les voisins, il est fort apprécié de faire en sorte que la végétation ne déborde pas chez eux...

MACHINES BRUYANTES

Pour la tranquillité de tous, merci de ne pas faire fonctionner les machines ou appareils de bricolage ou de jardinage bruyants : - avant 8h - entre 12h et 13h ainsi qu'après 20h du lundi au samedi inclus - les dimanches et jours fériés.

VIABILITÉ HIVERNALE

Chaque propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler ou sabler devant chez lui en cas de verglas même si la propriété n'est pas bâtie ou habitée.

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Il est fait obligation aux propriétaires ou toute personne promenant des chiens ou autres animaux de compagnie de les tenir en laisse sur l'ensemble du ban communal, sur toutes les voies publiques y compris les chemins de campagne en périphérie du village. Des accidents, parfois lourds de conséquences sont à déplorer chaque année. Un arrêté municipal n° 008/2022 a été pris à cet effet, il est consultable sur le site de la commune. D'autre part, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections canines afin de préserver la propreté des trottoirs et des abords.

ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES

Ramassage poubelles : Le mardi matin (sortir la poubelle la veille au soir). Exception : Décalé au lendemain si le mardi est férié.

Tri sélectif (Papier, verre, plastique, conserves) : Bornes situées rue de la Fontaine et chemin de Rantzwiller.

Déchetteries SLA (Depuis le 01/10/2025) :

- Il est obligatoire d'avoir un e-badge (QR code sur téléphone) ou une carte physique pour entrer.
- L'accès est désormais fermé par des barrières.

UN PETIT COUP DE BALAI

Merci de veiller à passer un petit coup de balai de temps en temps devant votre propriété entre deux passages de la balayeuse (son passage généralement mensuel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur Intramuros).

STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR

D'après le code de la route, il est interdit. Il doit être ponctuel et de préférence «à cheval» pour permettre le passage des piétons mais aussi des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

SITE «DÉCHETS VERTS»

Notre site situé rue de Rantzwiller est uniquement réservé aux particuliers et pour y déposer ce qui provient de l'entretien des propriétés. Les entreprises de paysagistes et autres ne sont pas autorisées à déverser sur ce site. Merci de veiller à refermer le portail et le cadenas après utilisation. (code à demander en mairie)

DATES À RETENIR EN 2026

- Taille des arbres - le 7 et 14 février, 7 et 14 mars - Pépins & Noyaux
- Loto - le 8 février - APE des lutins
- Repas "Fromage" : 14 mars - MJC
- Elections municipales - 15 mars (1er tour) - 22 mars (Second tour)
- Carnaval nocturne à Steinbrunn-le-Bas - 7 mars - APE des lutins
- Don du sang - 17 mars, 2 juin, 8 septembre
- Bourse puériculture, jeux/jouets - le 29 mars - APE des lutins
- Journée citoyenne - le 23 mai - Mairie
- Fête du village - le 13 juin - MJC
- Gala de danse - 27 et 28 juin - MJC
- Maisons fleuries - le 18 juillet - Mairie
- Cinéma plein air - le 28 août - Mairie
- Repas carpes frites - en octobre - Amicale des sapeurs-pompiers
- Cérémonie commémoration des italiens - le 18 octobre - Mairie
- Séances photos de Noël + ateliers bricolages - en novembre - APE des lutins
- Un bébé un arbre - le 21 novembre - Mairie
- Vente de manalas et de sapins - en décembre - APE des lutins
- Repas seniors - le 6 décembre - Mairie

Directeur de la publication : Vincent Strich

Crédits photos : les présidents.es des associations, les directrices des écoles maternelle et élémentaire, l'équipe du périscolaire, l'équipe municipale

Dépôt légal : janvier 2026

Charte graphique : 3quatre.com - Jérôme Pruvot

Impression : la mairie de Steinbrunn-le-Haut

Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints, tout le Conseil municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent une

Bonne et heureuse année 2026

